

<http://enseignants.se-uns.org/Evaluation-des-professeurs-documentalistes>



Évaluation des professeurs documentalistes

- Ma carrière - Évaluation des personnels - Les principes essentiels -

Date de mise en ligne : dimanche 14 mai 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le compte-rendu de rendez-vous de carrière des professeurs-documentalistes présente la même architecture que celui des autres enseignants.

Parmi les onze compétences retenues s'appuyant sur le référentiel de 2013, huit relèvent de compétences communes aux enseignants et trois sont spécifiques aux professeurs-documentalistes.

Ces dernières portent sur la maîtrise des compétences et connaissances propres aux domaines suivants :

- culture de l'information et des médias,
- gestion du centre de ressources et la définition et mise en oeuvre de la politique documentaire,
- contribution à l'ouverture de l'établissement sur son environnement.

Deux compétences renvoient très directement à l'acte pédagogique (concevoir et mettre en oeuvre des séquences pédagogiques prenant en compte la diversité des élèves, organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves).

Comme toutes les grilles, elle est imprécise quant aux attendus et nécessite, pour le SE-Unsa, des descripteurs qualitatifs plus précis, prenant en compte les diverses composantes de ces compétences.

Pour assurer une évaluation professionnelle de qualité, le SE-Unsa rappelle sa revendication de la création d'un corps d'inspection spécifique aux professeurs-documentalistes.